

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 JANVIER 2011

Présents : ABRANOWITCH S. – BLONDRON A. - BOURICAT G. – BOURDUT C. – CASTELLANI E. - CHABRIDON R. – CHABROL J-E. – COUTURIER D. – GIGAND E. - KWASNIEWSKI Ch. – LAURENT S. – ORTEGA S. - PENAUD J-P. – PICARELLI V. - PORTIER Ph. - RENAUDET L. – VENUAT J. -

Absent ayant donné procuration : GODET V.

.....

Le conseil municipal, réuni en assemblée ordinaire, a examiné les affaires suivantes :

Demande de subvention au conseil général au titre du fonds 2 :

Le conseil municipal travaille actuellement sur un projet de construction d'un Pôle Enfance qui engloberait l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire et un bâtiment multi-accueil de la petite enfance dans le but de désengorger les locaux scolaires et de répondre à un besoin de la population en matière d'accueil des enfants jusqu'à 3 ans. A ce stade du projet, le conseil municipal sollicite le conseil général afin de connaître le montant de sa participation.

Personnel communal :

Les trois contrats d'accompagnement dans l'emploi qui se terminent le 31 janvier 2011 seront reconduits pour 6 mois. Un seul agent a les conditions requises pour prolonger son contrat qui demeurera à 24 heures hebdomadaires. Les deux autres postes de 20 heures hebdomadaires chacun seront pourvus par deux nouvelles recrues. La prise en charge de l'Etat sera de 60 % au lieu de 90 % précédemment.

Les services techniques seront également renforcés temporairement pour faire face aux absences de deux agents titulaires.

Contrat d'entretien des chaudières de la gendarmerie :

L'assemblée autorise le maire à signer le contrat d'entretien des sept chaudières de la gendarmerie avec la société CHAM Chaleur Maintenance. La participation annuelle s'élève à 1 260 € HT.

Formation secourisme :

L'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Allier propose une deuxième session de formation à la prévention et aux secours civiques de niveau 1 qui sera suivie par 10 agents pour un montant de 450 € HT.

Au titre des affaires générales, les élus ont évoqué :

- l'affectation de l'ancien local du Point Info Tourisme qui sera affecté en partie aux élus qui ne disposent pas actuellement de salle de travail.
- la révision du loyer du local des infirmières
- la distribution d'un questionnaire à la population relatif à l'étude de besoins pour les transports en commun en direction de Montluçon.